



Obtenir la nationalite pour pt fils dun français

Par **angeliouse**, le **09/11/2015 à 14:52**

Bonjour je suis le petit fils dun maire en algerie avant 1962 qui posseder la nationalite française .qui etai tue en octobre 1962 mon pere et decede en 2007 ma mere est ne 1961 en france et elle vecu jusqua lage de 17 ans esque jai le droit davoir la nationalite française je reside en algerie je vous remercie. de votre effort

Par **amajuris**, le **09/11/2015 à 16:09**

bonjour,
pour avoir la nationalité française par filiation, il faut que votre père ou votre mère ait été français à votre naissance ou durant votre minorité.
avant 1962, tous les algériens avaient la nationalité française.
salutations